

Le Canard Vigilant

Numéro **339** — Mercredi 17 février 2021



Dans ce numéro :

- 🕒 **Lettre ouverte du collectif CGT à la BPCE** 2
- 🕒 **Natixis refuse de surseoir ou d'annuler le projet Pléiade !** 3
- 🕒 **Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT ...** 4



le Canard  vigilant

Une publication du syndicat
CGT Natixis.

Consultez le site intranet :

<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :

<http://natixis.reference-syndicale.fr/>





Lettre ouverte du collectif CGT à la BPCE

Une réaction à la communication du plan industriel lié à la sortie de la cote de Natixis ...

La Fédération CGT Banques & Assurances interpelle Laurent Mignon quant à ses responsabilités vis à vis des salariés et des clients du groupe BPCE.



Monsieur LAURENT MIGNON
Président du Directoire BPCE
50 avenue Pierre Mendès France
75201 PARIS Cedex 13

FSPBA/common/BPCE :02 2021 lettre ouverte M Mignon BPCE.doc

Monsieur le Président du Directoire,

Nous apprenons par la presse cette semaine que le groupe a demandé le retrait de la cotation de Natixis et le projet de rachat des actions Natixis détenues par les actionnaires minoritaires. Cette information a été confirmée devant les représentants du personnel de Natixis intégré lors du Comité Social Économique et du Comité Natixis Intégré tenus les 10 et 12 février 2021.

Une fois de plus le dialogue social au sein du groupe n'est pas la priorité des directions du groupe. Cela met en lumière le respect que vous pouvez manifester envers les salariés qui font la force du groupe.

Depuis que vous avez pris la Présidence du groupe BPCE vous n'avez eu de cesse de dépecer Natixis de ses activités en faveur de BPCE SA.

... / ...

La lettre ouverte : 02 2021 lettre ouverte M Mignon BPCE

Monsieur Mignon, ce n'est **ni aux clients, ni aux salariés de payer les erreurs stratégiques de la direction**, FIDOR, les pertes sur les marchés asiatiques, H2O pour ne citer que les dernières en date.

... / ...



La CGT réclame :

- **Le retrait du plan de suppressions d'emplois en cours chez Natixis ;**
 - Une réunion rapide d'un comité de groupe extraordinaire afin de nous présenter le projet industriel ;
 - Le respect du dialogue social dans toutes les entreprises du groupe ainsi que des réunions au plus tôt des CSE dans les entreprises ;
- **La garantie de tous les emplois** ainsi **qu'un socle social de qualité dans tout le groupe ;**
- **L'arrêt des délocalisations d'activités** qui détruisent les postes de travail en France, alors même que le groupe a bénéficié de millions d'euros issus notamment du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, crédit d'impôt en faveur de la recherche durant des années ;
- **Des mesures concrètes pour la santé** et **la sécurité des salariés** du groupe.

Natixis refuse de surseoir ou d'annuler le projet Pléiade !

Bon, la Pléiade se réfère à 7 poètes antiques ... ils auraient pu être 12 ...

En Comité Natixis Intégrée notre CEO explique sans complexe que le plan social est considéré comme un **bon plan** donc il n'y a pas de raison de ne pas le réaliser (d'ailleurs c'est un bon plan sans doute parce que ce sont nos élites qui l'ont pondu et que par définition si c'est des élites c'est parce qu'elles ne se trompent pas ... jamais !). Vous aurez noté le **raisonnement circulaire** ! Nous voilà donc complètement rassurés (**Fidor, Coface, H2O, Asie ...**).

Nous sommes aussi rassurés de savoir que ce ne sera **pas 100%** des salariés qui vont participer au **jeu de bonneteau géant** auquel BPCE nous a gentiment convié ... Pas 100% c'est quoi ?

Cyniquement le plan de "mobilité" est rebaptisé "**plan de formation**" mais pas de bol il n'y a **pas de budget dédié** (ce n'est pas de chance alors !).

Le "**plan de départ**" (enfin un brin d'honnêteté) ce sera pour ceux qui ne se seront pas inscrits dans le plan de mobilité/formation vers des postes dans des structures "flottantes" (pour le moins indéterminées aujourd'hui).



Comment, il pourrait y avoir de tels **gueux** qui ne seraient **pas prêt à sauter en aveugle** quand on en donne l'ordre ???



Prenons l'exemple d'un salarié des **fonctions support**. Son poste est envoyé à **Porto** (ce n'est pas de sa faute, il bosse bien mais ... à Porto c'est moitié moins cher). Finalement il pourra s'inscrire en mobilité vers des **fonctions support** qui seront "**regroupées**" avec celles de **BPCE** (comment, où, on ne sait pas ...). Bref, il sait que son poste "part" et **c'est tout**.

Heureusement il aura des **félicitations** de Monsieur Mignon et une **exhortation** de Monsieur Namias lui expliquant que "le mouvement c'est la vie" (on dirait du Kaamelot) ...

Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT ...

Sur notre site intranet : <http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Ou sur notre site internet : <http://natixis.reference-syndicale.fr/>